

Date : 2019-02-25 Heure : 19h à 21h Lieu : Salon du personnel École primaire du Soleil-Levant 830 rue Buck Sherbrooke Qc J1J 3L5	Présidence :	Daniel Bouffard		
	Secrétaire :	Judith Robitaille		
	Membres :			
	<input checked="" type="checkbox"/> Daniel Bouffard, parent (<i>présidence</i>)	<input checked="" type="checkbox"/> Lyne Barbeau, resp. service de garde		
	<input checked="" type="checkbox"/> Julie Pearson, parent (<i>vice-présidence</i>)	<input checked="" type="checkbox"/> Nicole Ouellet, enseignante		
	<input checked="" type="checkbox"/> Jean-François Pelletier, parent	<input checked="" type="checkbox"/> Jeannine Poulin, enseignante		
	<input checked="" type="checkbox"/> Judith Robitaille, parent (<i>secrétariat</i>)	<input checked="" type="checkbox"/> Caroline Tanguay, enseignante		
	<input checked="" type="checkbox"/> Judy Thayer, personnel de soutien	<input checked="" type="checkbox"/> Danièle Charest, directrice		
	Invités :			
<input type="checkbox"/> Pierre-Olivier Dugas, commissaire	<input type="checkbox"/>			

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
1.	Ouverture de la séance et vérification du quorum 2019-02-25	Après l'accueil des membres et la vérification du quorum, Daniel Bouffard procède à l'ouverture de la séance à 19h02.		
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2019-02-25	Daniel Bouffard fait la lecture de l'ordre du jour. Caroline Tanguay propose et Jeannine Poulin seconde l'adoption de l'ordre du jour.	CÉ18-19-14	
3.	Adoption du procès-verbal du 2018-12-10	Daniel Bouffard révisé sommairement le procès-verbal du 2018-12-10. Aucun changement apporté. Julie Pearson propose et Nicole Ouellet seconde l'adoption du procès-verbal.	CÉ18-19-15	
4.	Suivi au procès-verbal du 2018-12-10	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation du budget 2018-2019 : les représentations se poursuivent concernant les besoins de financement du point de service. - Projet éducatif : à l'ordre du jour de cette rencontre 		
5.	Approbation des règlements – Service de garde	Lyne Barbeau nous présente les règlements du service de garde, en précisant qu'il n'y a aucun changement mis à part les coûts, qui sont modulés selon les consignes de la commission scolaire. Ainsi, le tarif passera de 8,20\$ et 8,35\$ pour les fréquentations en pm. La version présentée est sous le formatage de l'an dernier; le canevas final sera fourni par la CSRS.	CÉ18-19-16	

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
		<p>Mme Barbeau amène également un élément de consultation au CÉ, concernant des besoins ponctuels d'ouvrir à 7h00 au lieu de 7h15, pour accommoder des parents à l'occasion (nombre d'élèves concernés : 2). On se questionne à savoir si l'heure du début du service devrait être modifiée pour débuter en tout temps à 7h00, ou plutôt de poursuivre en accommodant de façon sporadique. Les impacts financiers et la remise des postes au ballottage (car modification des postes) sont discutés. Afin de favoriser la santé financière du service de garde (qui est de petite ampleur) et la stabilité du personnel, les membres du CÉ se rallient au fonctionnement actuel qui est d'offrir une souplesse de répondre aux besoins sporadiques, sans apporter de changement au règlement actuel qui prévoit l'ouverture du service à 7h15.</p> <p>Jean-François Pelletier propose et Caroline Tanguay seconde l'approbation des règlements du service de garde, conditionnellement à la réception par voie électronique de la version finale.</p>		
6.	Approbation de la grille matière 2019-2020	<p>Danièle Charest informe le CÉ que la grille matière actuelle sera maintenue l'an prochain. Elle en profite pour faire un bilan du fonctionnement de l'anglais enrichi dans les classes de 5^e et 6^e année. La qualité de l'enseignante, autant au niveau de ses connaissances que de ses habiletés en gestion de classe, est reconnue et favorise les apprentissages des élèves qui participent au programme. Le déroulement du programme se passe très bien.</p> <p>Quand aux élèves qui n'y participent pas (14 élèves), ils sont pris en charge par Nicole Ouellet et 1 titulaire afin d'offrir du rattrapage en français et en mathématiques. Les parents des élèves concernés sont d'accord. Ce sont surtout les difficultés en mathématiques qui sont travaillées (compétence « résoudre »). Des méthodes d'apprentissages issues des nouvelles données probantes sont mises en application. On constate que les résultats de ce processus sont très positifs : plusieurs élèves qui obtiennent la note de passage dans les examens.</p> <p>La direction souhaite donc poursuivre avec la structure actuelle du programme d'anglais enrichi, avec un sous-groupe qui se consacre plutôt au rattrapage en français et en mathématiques. À noter que le financement de ce programme est tiré des fonds propres; toutefois, d'autres mesures pourraient y contribuer étant donné les résultats (situation de réussite) observés chez les élèves ayant eu l'occasion de faire du rattrapage ciblé.</p> <p>Jeannine Poulin propose et Julie Pearson seconde la grille matière 2019-2020.</p>	CÉ18-19-17	

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
7.	Consultation pour l'horaire 2019-2020	<p>L'équipe école constate que la récréation en fin de journée n'est pas profitable pour les élèves; ils sont plus fatigués, ont plutôt hâte de prendre l'autobus versus s'engager dans des activités. On constate également plusieurs conflits.</p> <p>De plus, les 3 surveillants ne pouvant pas à la fois surveiller et animer les activités durant cette période, le comité de la mesure Je bouge au cube a été interpellé pour explorer des scénarios/horaire pour faire bouger davantage les enfants en fin de journée. Il en ressort la proposition suivante pour l'année 2019-2020:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Récréation de 30 minutes le matin - Pas de récréation l'après-midi (donc, 2 périodes de classe consécutives de 60 minutes chacun) - Une « pause active » obligatoire en après-midi, sous la responsabilité de l'enseignante. <p>Après discussion sur les avantages et les inconvénients de cette proposition, le CÉ serait en accord pour l'expérimenter l'an prochain.</p> <p>Toutefois, une annonce ministérielle récente vient compromettre cette proposition; en effet, il pourrait être obligatoire d'avoir une pause le matin (20 min) ET une pause l'après-midi (20 min).</p> <p>Ce sujet demeure donc un point de suivi.</p>		x
8.	Approbation du projet éducatif	<p>Danièle Charest nous présente les travaux réalisés avec l'équipe école concernant les valeurs qui sous-tendent le projet éducatif vers la réussite.</p> <p>Ainsi, aux 6 valeurs ministérielles s'ajoutent 3 valeurs déterminées par consensus par l'équipe école : la bienveillance, l'engagement et l'ouverture d'esprit.</p> <p>Des définitions et comportements attendus de ces valeurs sont proposés afin qu'elles soient à la fois des valeurs de référence et des valeurs de préférence.</p> <p>Judith Robitaille propose et Jean-François Pelletier seconde l'approbation de cette étape du projet éducatif.</p>	CÉ18-19-18	
9.	Approbation du sondage aux parents	<p>Danièle Charest présente au CÉ un sondage préparé à l'intention des parents, afin de soutenir les démarches dans l'élaboration du projet éducatif.</p> <p>Ce sondage sera complété en ligne par les parents.</p> <p>Il présente des questions portant sur leur satisfaction face à l'école en général, leur niveau d'accord avec les valeurs proposées (voir point 8), leurs préoccupations plus générales (p.ex. habitudes de vie des enfants), leur satisfaction concernant les PI, etc.</p> <p>Le sondage sera envoyé aux parents après la semaine de relâche afin de maximiser le taux de réponse. Pour la même raison, une relance sera faite par la suite.</p> <p>Après avoir recueilli les commentaires des membres du CÉ et fait quelques révisions, Julie Pearson propose et Judy Thayer seconde l'approbation du sondage.</p>	CÉ18-19-19	

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
10.	Approbation des sorties éducatives	<p>Caroline : liste des sorties remise à Caroline</p> <p>22 mars : sortie Maison du cinéma, classes de Mélissa Pettigrew-Jean, Virginie Bonenfant et Julie Garand</p> <p>27 février 19 Leber Pièce de théâtre 28 février 19 Centre des sciences de Montréal 14 mars 19 Refuge Buzz et Refuge le Château 28 mars 19 Musée de la nature et des sciences 11 avril 19 O-Volt 25 avril 19 Dîner Ranch du spaghettis 9 mai 19 Piscine Président 16 mai 19 Piscine Président 23 mai 19 Marais St-François 19-20 juin 19 Québec : i-saute, Galeries de la Capitale + IMAX, Hôtel Québec, Vieux Québec, Aquarium</p> <p>Caroline Tanguay propose et Nicole Ouellet seconde l'approbation de ces sorties éducatives.</p>	CÉ18-19-20	
11.	Présentation des normes et modalités	<p>Danièle Charest nous présente un « tableau d'équivalences pour la note sur le bulletin ». Ceci permet d'évaluer de façon plus globale le rendement de l'enfant. Elle nous informe également d'une pratique courante, qui sera maintenant officialisée : un résultat moyen de 58 passe automatiquement à 60. Si le jugement professionnel de l'enseignant révèle que l'élève devrait échouer, il devra s'assurer que la moyenne reflète cet échec (p.ex. résultat inférieur à 58, sinon, basculera automatiquement à 60). L'équipe école est avisée de cette façon de faire.</p>		
12.	Bons coups de l'école!	<ul style="list-style-type: none"> - Gala des Bravos de la Commission scolaire : 3 élèves de l'école ont représenté l'école à ce gala en y faisant des prestations, avec le soutien du professeur de musique de l'an dernier, Merci M. Stéphane Dupont! - Pour les récréations, les élèves peuvent maintenant emprunter le matériel de jeu au « magasin », qui est géré par 2 élèves et supervisé par 2 enseignants. Ceci est une initiative du comité On bouge au cube, et les résultats sont très positifs. Bravo! - 6 enseignantes ont été reconnues pour leurs 20 années d'expérience à la CSRS - Le jeu proposé pour l'animation de la bibliothèque à la St-Valentin a été très apprécié. - Félicitations à toute l'équipe école pour votre engagement et votre rigueur dans les démarches du projet éducatif! 		
13.	Points d'information : 1. Présidence 2. Direction 3. Délégué à la fondation 4. Enseignants	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présidence : nil 2. Direction : Danièle Charest explique avoir été contactée par le service des communications de la CSRS pour faire des photos illustrant plusieurs types d'interaction entre les élèves, les 		

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
	5. Délégué au comité de parents	<p>enseignants, les professionnels, etc. Ceci afin d'utiliser les images pour différentes modalités de promotion de la CSRS (p.ex. couverture de document). Les parents des classes qui seront sollicités pour la prise de ces photos seront contactés pour signer un formulaire de consentement (différent de celui en début d'année).</p> <p>3. Fondation : nil</p> <p>4. Enseignants : nil</p> <p>5. Comité de parents : nil</p>		
14.	Correspondance	Danièle Charest a reçu un téléphone du comité du parc St-Charles-Garnier. On demande une lettre d'appui de la part de l'école pour soutenir les démarches d'octroi d'un bâtiment de services au parc. Toutefois, après vérification par Mme Charest, il ressort qu'il n'est pas du recours de l'école d'offrir ce type d'appui.		
15.	Questions du public	Nil		
16.	Date de la prochaine rencontre	Le 15 avril 2019		
17.	Levée de l'assemblée	Nicole Ouellet propose et Judith Robitaille seconde la levée de l'assemblée à 21h10.	CÉ18-19-21	